

EMPLOI

Définition :

Poste occupé pour exercer une activité professionnelle rémunérée.

Remarque

Au sens macroéconomique, c'est l'ensemble des personnes ayant un emploi.

Explications

C'est un terme vague, puisqu'il ne prend en compte ni la durée, ni la rémunération, ni le statut de cette activité (par exemple, la femme d'un commerçant qui aide son mari quelques heures par semaine en ayant un statut de collaborateur a un emploi tout comme le salarié d'une entreprise qui effectue 35 h par semaine, ou le médecin qui n'a pas d'horaires fixes).

L'emploi n'est pas uniquement une **activité rémunérée**, il confère aussi à celui qui l'occupe un **statut social**, c'est à dire une place dans la société, une position sociale, une identité sociale.

Indicateurs

1. L' **emploi** est mesuré par la **population active occupée** (PAO), qui comprend seulement les personnes qui travaillent. Alors que la **population active** (totale) comprend, en plus de la population active occupée, les chômeurs.
2. Deux indicateurs – sous forme de ratio - sont importants :
 - Le **taux d'activité** mesure la part de la **population active** (occupée et inoccupée) dans la population en âge de travailler :

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{Population active (occupée et inoccupée)}}{\text{Population en âge de travailler}} \times 100$$

- Le **taux d'emploi** mesure la part des **actifs occupés** (P.A.O.) dans la **population totale** (ou dans la **population en âge de travailler**, selon les cas) :

$$\text{Taux d'emploi} = \frac{\text{Population active occupée (PAO)}}{\text{Population totale (ou en âge de travailler)}} \times 100$$

La différence entre **taux d'emploi** et **taux d'activité** porte donc sur le numérateur, puisque le taux d'emploi ne prend en compte que les actifs occupés.

3. Le BIT mesure également le **sous emploi**, c'est à dire les personnes qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail et qui désirent travailler plus.

Tendances

L'évolution de l' **emploi**, sur le plan quantitatif, est très variable selon les pays.

Le **chômage** est faible aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Mais il est fort dans la plupart des pays européens, en particulier en France et en Allemagne, et on parvient mal à le faire diminuer.

Cependant, le chiffre global de **créations nettes d'emplois** peut cacher des **flux importants** (de nombreux emplois sont créés chaque année, mais de nombreux emplois aussi sont également supprimés...).

Sur le plan **structurel**, les évolutions de l'emploi traduisent les **mutations de la population active**.

Ces **mutations de l'emploi** sont d'ordre **quantitatif** et **qualitatif**. On peut distinguer **trois tendances principales** depuis les années 1960 :

- la **tertiarisation des emplois** : la majorité des actifs sont prestataires de services et non producteurs de biens agricoles et industriels (le tertiaire représente dans les pays développés en général plus de 70% des emplois)
- la **qualification des emplois** : le **progrès technique** est plus exigeant en qualification à l'image du besoin d'ingénieurs par exemple. Cependant depuis quelques années, des emplois peu qualifiés se développent à l'image de l'essor de la catégorie des employés, emplois que l'on retrouve par exemple dans les services directs aux particuliers (assistante maternelle, aide ménagère, auxiliaire de vie ...).
- la **féminisation des emplois** : les emplois se féminisent à l'exemple des médecins et la majorité des femmes en âge de travailler occupent un emploi ou en recherchent un.

Ces mutations se reflètent dans l'**évolution des effectifs des catégories socioprofessionnelles** : cadres, professions intermédiaires, employés voient leurs effectifs augmenter ; à l'inverse la catégorie des agriculteurs, des artisans et des ouvriers diminuent.

Enjeux

Les enjeux sont différents et ont évolué selon les périodes :

- On assiste, du **début du XXe siècle jusqu'aux années 1970**, à une **généralisation du salariat** dans tous les pays industrialisés. La durée et les conditions de travail, l'embauche et les salaires se fixent de moins en moins par le jeu du **marché**, ils s'institutionnalisent de plus en plus (tous ces éléments sont fixés par des règles ou des conventions négociées par les syndicats). L' **emploi typique devient une norme** (*sociale et juridique*). Il est caractérisé par un **contrat à durée indéterminée (CDI)**, avec un seul employeur chez qui le salarié travaille à temps plein. Celui-ci est relativement bien protégé et défendu par les syndicats. Il bénéficie des **conventions collectives** et accords de branches ou d'entreprise (primes, congés, etc..). Le **salaire** évolue (indexé de fait) avec les prix et les **gains de productivité** et il existe des perspectives en terme d'évolution de **carrière** (marché interne du travail). Ainsi l'emploi offre un **parcours professionnel** de plus en plus **sécurisé**.
- **Depuis les années 70, les entreprises recherchent davantage de flexibilité**. Cela les amène à remettre en cause les rigidités du travail – et la « norme » de l'emploi « typique » - en développant des **formes particulières d'emplois (FPE)** ou « **emplois atypiques** ». Ce sont souvent des emplois précaires ou à temps partiel. Parmi les emplois précaires on trouve les travailleurs intérimaires, les contrats de durée déterminée (CDD), les stagiaires, les emplois aidés par l'Etat (Contrats Emplois Solidarité ou CES). Ces emplois jouent sur la flexibilité quantitative externe.

Parmi les emplois à temps partiel, il faut distinguer le **temps partiel volontaire** (souvent des femmes qui souhaitent concilier vie familiale et activité professionnelle) du **temps partiel involontaire** qui correspond au sous emploi au sens du BIT. Si ces deux formes se développent rapidement, c'est surtout la dernière qui progresse le plus, notamment dans les services marchands (par exemple, la restauration ou le commerce). Cela a engendré une catégorie non négligeable de **salariés avec des faibles salaires** à l'image de ce qui se produit déjà aux Etats-Unis (**working poors**).

Cette montée de la précarité amène les **partenaires sociaux** (patronat et syndicats) à proposer de nouvelles formes de sécurisation des parcours professionnels sans pour autant remettre en cause la flexibilité de l'emploi, d'où un mot nouveau: la « **flexsécurité** ».

Par ailleurs, la question de l'emploi pose celle du **chômage** et de l'équilibre sur le **marché du travail**.

- Le **plein emploi** est réalisé si l'ensemble de la population qui le désire occupe un emploi. Dans ce cas le **taux de chômage est nul**. C'est une **situation théorique**, car il existe toujours un certain chômage frictionnel. De plus pour les libéraux, en dehors d'un certain taux de chômage naturel dû aux imperfections du marché du travail, toute économie doit être en plein emploi, les variations du (ou des ?) salaire(s) permettant d'équilibrer offre et demande sur le marché du travail.
- Le **sous emploi** est la situation du marché du travail dans laquelle les demandes d'emplois (ou offres de travail de la part de la population active) sont supérieures aux offres d'emplois (ou demande de travail de la part des entreprises). La main d'œuvre est excédentaire par rapport aux besoins, il y a du chômage. Pour Keynes, un sous emploi durable est possible. Si la production résultant de la **demande effective** (anticipée) des entrepreneurs est trop faible, il en résultera un chômage involontaire. Ce **sous emploi** tend actuellement à se développer avec la **flexibilité** (et les nouvelles formes d'emploi) dont on a déjà parlé plus haut.

Erreurs Fréquentes

- La **population active** inclut la PSERE (population sans emploi à la recherche d'un emploi), c'est à dire les chômeurs qui sont donc des actifs.
- Ne confondez pas **taux d'emploi** et **taux d'activité**.

En savoir plus

- Pour plus de précisions sur le taux d'emploi et des comparaisons internationales, consulter le site de l'OCDE :

<https://data.oecd.org/fr/emp/taux-d-emploi.htm>

- Sur le site de l'INSEE : [Stratégie pour l'emploi de l'OCDE : la France dans une position moins défavorable qu'avec le seul taux d'emploi](#) (publiée en 2020, mais étude réalisée en décembre 2018, docn avant la crise du Covid-19)

Sur la situation des moins favorisés face à l'emploi, voir en particulier les études spécifiques suivantes (téléchargeable en PDF) :

- [Plusieurs employeurs au cours d'une année ou l'emploi « éclaté » : situation transitoire, complément d'activité ou précarité durable](#)

- [Le non-emploi des peu ou pas diplômés en France et en Europe : un effet classement du diplôme](#)

Source : <http://ses.webclass.fr/> (+ modifications et mises à jour personnelles)